



Consultation pour l'entretien des espaces verts de l'espace culturel de DEVA de la province Sud

CAHIER DES CHARGES

1. Objet de la consultation

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations d'entretien des espaces verts de l'Espace Culturel de Déva (ECD) pour la période du 1er octobre 2026 au 30 avril 2027.

Afin de distinguer les différentes compétences nécessaires à l'entretien du site, la consultation est divisée en deux lots :

- **Lot n°1 : Entretien général et gros entretien des espaces verts**
- **Lot n°2 : Entretien paysager, finitions et arrosage**

Les candidats peuvent répondre à **un seul lot ou aux deux lots**.

Chaque lot fera l'objet d'une analyse et d'un classement distincts.

LOT N°1

ENTRETIEN GÉNÉRAL ET GROS ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

2. Objet du lot n°1

Le lot n°1 concerne l'entretien général des espaces verts et les opérations de gros entretien nécessaires au maintien du site dans un état propre, entretenu et sécurisé.

3. Prestations principales

Le titulaire assurera notamment :

- tonte des pelouses et espaces engazonnés ;
- débroussaillage ;
- fauchage des zones végétalisées ;
- désherbage mécanique ou manuel ;
- taille courante des haies et arbustes ;
- coupe des repousses ;
- entretien des abords des bâtiments ;
- entretien des zones de circulation ;
- entretien des pieds d'arbres ;
- ramassage des déchets végétaux ;
- nettoyage des zones après intervention ;
- évacuation des déchets verts issus des prestations.

4. Gros entretien

Le titulaire pourra également intervenir pour des opérations de gros entretien telles que :

- débroussaillage important ;
- remise en état d'une zone végétalisée ;
- taille importante d'arbustes ou de haies ;
- suppression de végétation envahissante ;
- nettoyage approfondi des espaces ;
- coupe de végétaux morts ou gênants ;
- évacuation des déchets verts.

Les interventions nécessitant des compétences particulières, notamment l'élagage d'arbres de grande hauteur, devront être signalées et faire l'objet d'une proposition spécifique.

5. Fréquence

Le candidat devra proposer un planning d'intervention pour la période d'octobre 2026 à avril 2027.

L'offre devra préciser :

- nombre de passages par mois ;
- nombre d'agents mobilisés ;
- durée moyenne d'une intervention ;
- prestations réalisées lors de chaque passage ;
- moyens matériels utilisés.

La fréquence pourra être adaptée aux conditions climatiques et à la croissance de la végétation.

6. Déchets verts

Le titulaire assurera le :

- ramassage ;
- regroupement ;
- chargement ;

- transport ;
- évacuation des déchets verts générés par ses interventions.

Aucun déchet issu des prestations ne devra être laissé sur le site plus de 48h après sa venue.

7. Matériel

Le titulaire devra disposer du matériel nécessaire, notamment :

- tondeuses ;
- débroussailleuses ;
- taille-haies ;
- souffleurs ;
- matériel de coupe ;
- matériel d'évacuation ;
- équipements de protection individuelle.

LOT N°2

ENTRETIEN PAYSAGER, FINITIONS ET ARROSAGE

8. Objet du lot n°2

Le lot n°2 concerne l'entretien qualitatif et paysager des espaces verts de l'Espace Culturel de Déva.

Il vise à maintenir les plantations, massifs et espaces paysagers dans un état esthétique, propre et végétatif satisfaisant, en complément du lot n°1.

9. Prestations paysagères

Le titulaire assurera notamment :

- entretien des massifs ;
- désherbage manuel et soigné ;
- entretien des plantations et du potager ;
- plantations si nécessaire
- taille de finition des arbustes ;
- taille esthétique des végétaux ;
- suppression des feuilles et végétaux secs ;
- entretien des pieds de plantations ;
- entretien des bordures ;
- entretien des abords paysagers des bâtiments ;
- maintien de la propreté des massifs ;
- paillage et entretien du paillage ;
- remplacement ponctuel de petits végétaux morts après accord du responsable du site.

L'objectif est de maintenir une présentation qualitative et soignée de l'ECD, notamment dans les espaces visibles par les visiteurs.

10. Arrosage

Le titulaire assurera le suivi et, lorsque prévu dans son offre, l'arrosage des espaces paysagers.

Il devra notamment :

- contrôler les besoins en eau des plantations ;
- assurer l'arrosage des végétaux ;
- adapter la fréquence aux conditions climatiques ;
- contrôler les dispositifs d'arrosage ;
- vérifier les tuyaux, goutteurs, raccords et asperseurs ;
- signaler les fuites et dysfonctionnements ;
- proposer des améliorations du système d'arrosage si nécessaire.

Le candidat devra clairement préciser dans son offre :

- **si l'arrosage est compris dans le forfait ;**
- **les équipements nécessitant une mise à disposition par l'ECD ;**
- **les équipements éventuellement fournis par le prestataire.**

11. Suivi des végétaux

Le titulaire devra signaler au responsable de l'ECD :

- végétaux morts ou dépérissant ;
- maladies ou parasites constatés ;
- manque d'eau ;
- végétation envahissante ;
- besoins de taille ;
- besoins de remplacement ;
- anomalies du système d'arrosage.

Il pourra également formuler des propositions d'amélioration ou d'embellissement des espaces paysagers.

12. COORDINATION ENTRE LES DEUX LOTS

Les deux lots étant complémentaires, les titulaires devront veiller à une bonne coordination de leurs interventions.

Lot n°1 : Entretien général et interventions lourdes :

Tondre – débroussailler – faucher – tailler – nettoyer – évacuer.

Lot n°2 : Entretien paysager et finitions :

Désherber finement – entretenir les massifs – arroser – suivre les plantations – tailler pour la finition – maintenir l'aspect paysager.

Le lot n°2 n'a pas vocation à réaliser les opérations lourdes de tonte, débroussaillage ou gros entretien du lot n°1, sauf intervention ponctuelle expressément prévue.

13. VISITE OBLIGATOIRE DU SITE

Une visite du site est obligatoire avant la remise des offres.

Le vendredi 18 septembre 9h.

Cette visite permettra aux candidats de prendre connaissance :

- de la configuration générale du site ;
- des surfaces à entretenir ;
- des différents types d'espaces verts ;
- des plantations existantes ;
- des accès ;
- des contraintes d'intervention ;
- du système d'arrosage existant ;
- des zones nécessitant un entretien particulier.

Les candidats devront intégrer dans leur offre l'ensemble des contraintes constatées lors de la visite.

14. RESPECT DU SITE ET DU PUBLIC

Les interventions devront être réalisées en tenant compte de l'activité de l'Espace Culturel de Déva et de l'accueil du public.

Le titulaire devra :

- sécuriser ses zones d'intervention ;
- respecter les bâtiments et équipements ;
- préserver les plantations ;
- limiter les nuisances ;
- maintenir les cheminements accessibles lorsque cela est possible ;
- nettoyer les lieux après chaque intervention ;
- signaler toute dégradation ou anomalie constatée.

15. ENVIRONNEMENT

Les titulaires devront privilégier des pratiques respectueuses de l'environnement.

L'utilisation de produits phytosanitaires devra être limitée au strict nécessaire et soumise à l'accord préalable du responsable du site.

Les candidats privilégieront :

- le désherbage manuel ou mécanique ;
- les méthodes alternatives ;
- une gestion raisonnée de l'eau ;
- la limitation du gaspillage ;
- une évacuation adaptée des déchets verts.

16. DURÉE DU CONTRAT/CONVENTION

Le contrat est prévu pour une durée de **7 mois**, du : **1er octobre 2026 au 30 avril 2027**.

Toute prolongation éventuelle devra faire l'objet d'un accord préalable.

17. PRÉSENTATION FINANCIÈRE DES OFFRES

Les candidats devront présenter un **prix mensuel forfaitaire**, permettant une comparaison simple des offres.

LOT N°1

Désignation	Unité	Quantité	Prix HT	Prix TTC
-------------	-------	----------	---------	----------

Entretien général des espaces verts	Mois	7		
-------------------------------------	------	---	--	--

TOTAL LOT 1 – 7 mois

Prestations complémentaires éventuelles

Prestation	Unité	Prix HT	Prix TTC
------------	-------	---------	----------

Débroussaillage renforcé	Heure/journée		
--------------------------	---------------	--	--

Taille importante	Heure/journée		
-------------------	---------------	--	--

Remise en état d'une zone	Heure/journée		
---------------------------	---------------	--	--

Évacuation supplémentaire de déchets verts	Forfait		
--	---------	--	--

LOT N°2

Désignation	Unité	Quantité	Prix HT	Prix TTC
-------------	-------	----------	---------	----------

Entretien paysager, finitions et arrosage	Mois	7		
---	------	---	--	--

TOTAL LOT 2 – 7 mois

Prestations complémentaires éventuelles

Prestation	Unité	Prix HT	Prix TTC
------------	-------	---------	----------

Heure supplémentaire paysagiste	Heure		
---------------------------------	-------	--	--

Intervention exceptionnelle d'arrosage	Intervention		
--	--------------	--	--

18. CONTENU DE L'OFFRE

Chaque candidat devra fournir :

- moyens humains affectés au marché ;
- moyens matériels ;
- fréquence des interventions ;
- descriptif des prestations ;
- prix mensuel ;
- prix total sur 7 mois ;
- tarifs des éventuelles prestations complémentaires ;
- conditions de maintenance et d'intervention (si nécessaire) ;
- coordonnées de la personne responsable.

Pour le **lot n°2**, le candidat précisera également son expérience en **entretien paysager et horticole**.

19. OBJECTIF ATTENDU

L'objectif de cette consultation est de disposer, pendant la période d'octobre 2026 à avril 2027, d'un entretien permettant de maintenir l'Espace Culturel de Déva :

propre, sécurisé, végétalisé, accueillant et esthétiquement soigné, en distinguant clairement les prestations d'entretien général des prestations paysagères et de finition.

Point que nous vous recommandons de conserver dans la consultation : chiffrer séparément les deux lots, mais également de préciser si vous en mesure d'assurer les deux.

20. Conditions de réalisation

La prestation devra être réalisée en coordination avec l'équipe de l'espace culturel de DEVA.

Le prestataire devra impérativement :

- respecter les règles de sécurité en vigueur sur le site ;
- préserver l'intégrité des installations existantes ;
- limiter les nuisances (bruit, poussière, etc.) ;
- assurer la propreté du chantier (nettoyage en fin d'intervention).

21. Modalités de remise des offres

 **Date limite : 25 septembre 2026**

 Envoi par courriel : djs.cap@province-sud.nc

À l'attention de :

Province Sud – DCJS

Espace Culturel de DEVA

Lot n°44 Domaine de DEVA,

BP 962 – 98870 Bourail

22. Visite obligatoire sur site

Une visite obligatoire sur rendez-vous :

☎ 72.72.41

👤 **Cyril HUET**

Directeur de l'espace culturel de DEVA

✉ cyril.huet@province-sud.nc

📅 **Créneau proposé :**

- **18 septembre 2026 à 9h00**

23. Analyse des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

LOT N°1

- **Prix mensuel: 80 %**
- **Contenu de l'offre (hors prix) : 20 %**

LOT N°2

- **Prix mensuel: 80 %**
- **Contenu de l'offre (hors prix) : 20 %**

24. Validité des offres

Les offres devront rester valables pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de remise.

25. Réserves

La Province Sud se réserve le droit :

- de ne pas donner suite à la présente consultation ;
- ou de n'y donner qu'une suite partielle, notamment en fonction :
 - des offres reçues ;
 - des contraintes budgétaires.